

PROGRAMME (Conforme aux référentiels nationaux de l'INRS)

PUBLIC ET PRE-REQUIS

Personnel d'entreprise des secteurs Sanitaire et Social.
Aucun pré-requis nécessaire

METHODE PEDAGOGIQUE

Alternance d'apports théorique par des méthodes participatives et démonstratives puis de mises en application (mise en situation, exercices en sous-groupes, atelier)
A l'issue de la formation initiale, un livret INRS sera rendu à chaque stagiaire

ORGANISATION

Durée : 21h / 3 jours
Effectif : 6 à 10 personnes

PROFIL FORMATEUR

Formateur confirmé et détenteur du Certificat de Formation PRAP certifié par l'INRS

LIEU DE FORMATION

Inter : CV SECURITE - LUNEL
Intra : Chez le client

EVALUATION

Évaluation tout au long de la formation
Feuille de présences signées par demi-journées, attestations de fin de formation,
Feuille d'évaluation de fin de stage. Dans le cas d'une évaluation favorable le stagiaire obtiendra son certificat d'acteur PRAP délivré par l'INRS.

**RECYCLAGE tous les 2 ans
(1 journée de 7 heures)**

OBJECTIF PEDAGOGIQUE

- Être capable de prévenir les accidents du travail (AT) et les maladies professionnelles (MP) liés aux activités physiques par une participation efficace des salariés dans l'amélioration de leurs conditions de travail. Pour cela le stagiaire sera capable de :
 - ✓ Analyser sa situation de travail et identifier les risques d'atteinte à sa santé,
 - ✓ Proposer de manière concertée des améliorations susceptibles d'éviter ou de réduire les risques identifiés.
 - ✓ Appliquer les principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort pertinents

Domaine de compétence 1

Être capable de se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement

- ✓ Comprendre l'intérêt de la prévention
- ✓ Situer les différents acteurs de la prévention et leur rôle

Domaine de compétence 2 :

Être capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.

- ✓ Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au corps humain
- ✓ Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé

Domaine de compétence 3 :

Être capable de participer à la maîtrise du risque dans son entreprise.

- ✓ Proposer des améliorations de sa situation de travail
- ✓ Faire remonter l'information aux personnes concernées

MOYENS TECHNIQUES

Salles équipées d'écran (projection de vidéo pédagogiques) ; Matériel spécifique

à l'apprentissage de la PRAP en secteur sanitaire et social :
Livrets de formation ; stylo.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre la formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble la possibilité de suivre cette formation, soit par téléphone, soit par courrier électronique voir coordonnées ci-dessous

CONTACT

Tél. Bureau 04 34 35 85 60
Mél. cvsecurite34@gmail.com
Web. <https://www.cv-securite.com>

DELAI D'ACCES

Réponse 48 heures maximum
Accès à la formation variable selon la demande du demandeur (inter ou intra)

TARIF

Devis sur demande
Cette formation peut être financée par le CPF

CV SECURITE EST HABILITE CENTRE DE FORMATION SST SOUS LE N° 1464162/2019/SST-01/O/08